



## AVIS AU CONSEIL N<sup>o</sup> 98-10

Objet : Directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec les termes de son mandat l'autorisant à formuler des avis au Conseil :

- Réitère son intérêt à continuer de participer au processus de sélection d'un titulaire au poste de directeur exécutif;
- Donne à M. Jonathan Plaut, le nouveau président du CCPM pour 1999, le mandat de le représenter à cette fin.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 4 décembre 1998